

Le Magazine

DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

NUMÉRO 23 — 2004

L'Union européenne
et le **sport**



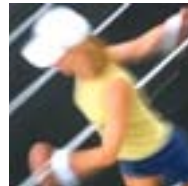
BOUGE TON CORPS
MUSCLE TA TÊTE



© Media Consulta



3 Préface — Bouge ton corps, muscle ta tête



4 Le visage changeant du sport européen

6 Les Européens et le sport → Opinions et faits

8 Base juridique de l'action communautaire

8 L'affaire Bosman, un tournant du sport européen

10 Quelques dates clés — Un bilan des dix dernières années

11 2004: Année européenne de l'éducation par le sport

12 Les projets de l'AEES 2004

13 Apprendre à se déplacer et se déplacer pour apprendre

14 La flamme olympique pour les écoles

15 Bien-être physique et mental

16 Le dopage: une menace pour l'essence même de la compétition

17 Le rôle de la télévision

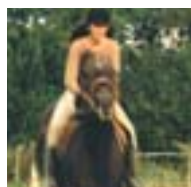
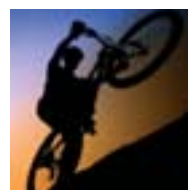
18 L'industrialisation du sport

19 Le roi et sa cour

20 Sport: une activité amusante et accessible à tous

22 Carton rouge au racisme

23 Amersfoort: utiliser le sport comme moyen de communication





Cette année sera indiscutablement l'année du sport en Europe: les Jeux olympiques et paralympiques à Athènes et l'Euro 2004 au Portugal sont trois grands événements, parmi des centaines d'autres, du calendrier 2004.

Mais cette année sera sans aucun doute bien plus qu'une année phare pour la compétition: elle sera également le point de départ d'une nouvelle politique communautaire en matière de sport. En déclarant 2004 «Année européenne de l'éducation par le sport», l'Union européenne montre clairement qu'elle veut jouer un rôle important dans la promotion et la restauration des valeurs sportives et du potentiel éducatif et social du sport. Le sport fait à présent partie intégrante de la future Constitution de l'Union européenne, comme cela fut proposé par la Convention: il sera ajouté aux politiques d'appui de l'Union européenne pour le bien de nos citoyens, tandis que les principales responsabilités concernant le sport resteront du domaine des États membres et des organisations sportives.

Ces dernières années, nous avons constaté une progression constante de l'influence de la politique communautaire sur le monde du sport, le sport devenant une activité de plus en plus économique. C'est pourquoi, il y a tout juste 30 ans, en 1974, la Cour européenne de justice a décidé que le sport relèverait de la juridiction du droit communautaire, notamment en ce qui concerne les droits fondamentaux tels que la libre circulation des personnes. Depuis 1999, la Commission Prodi a engagé un dialogue fructueux avec des organisations sportives afin de les aider à s'adapter à différents styles de management et à satisfaire aux nouvelles exigences de la libre concurrence et de la responsabilité financière.



L'Europe est un continent dont la situation est unique sur le plan sportif: d'un côté, l'organisation au niveau national diverge énormément d'un État membre à un autre; d'un autre côté, le sport européen est la seule instance où les compétitions transnationales sont organisées dans toutes les disciplines sportives et pour tous les âges. Le sport est largement considéré comme un instrument d'intégration sociale et de dialogue multiculturel. La profession médicale a tiré la sonnette d'alarme concernant les conséquences désastreuses de la vie toujours plus sédentaire menée par les jeunes en Europe, un phénomène lié à la réapparition de maladies telles que l'obésité et le diabète juvénile. Une simple participation à une partie de basket-ball ou de hockey sur glace permettrait de se prémunir contre cette tendance inquiétante et favoriserait l'esprit d'équipe, permettrait aussi d'apprendre les techniques de communication essentielles et de garantir que le talent individuel est conjugué au travail d'ensemble. La patience, la tolérance et le travail en vue d'un objectif commun sont des valeurs éducatives essentielles pour les jeunes d'aujourd'hui.

Nous devrions profiter au maximum de l'attention accordée au sport de compétition par les médias afin de garantir que la devise de l'année européenne «Bouge ton corps, muscle ta tête» — du latin *Mens sana in corpore sano* — ait une influence d'une portée considérable.

L'éducation et le sport sont deux domaines qui jouent des rôles clés dans nos efforts pour garantir le développement harmonieux de notre société. Notre principal objectif en 2004 est de réaliser un nouveau cadre collectif pour la coopération et le dialogue, permettant à ces deux domaines de tirer un bénéfice mutuel des bonnes pratiques pour le bien des Européens qui sont le point central de nos politiques.



Viviane Reding
membre de la Commission européenne,
responsable de l'éducation et de la culture

Le visage changeant du sport européen



Afin d'essayer de comprendre la vraie nature du modèle européen du sport, décrivez votre champion sportif/championne sportive préféré(e) et demandez-vous comment il ou elle a commencé à faire preuve de talent. C'était très probablement à l'école, brillant aux cours d'éducation physique et faisant preuve de compétences techniques remarquables dans une ou plusieurs disciplines. Pressé(e) de développer son talent toujours grandissant, notre future vedette adhère alors à un club local fondé par les autorités locales, la générosité des parents et, dans l'idéal, soutenu par une entreprise locale qui finance du nouveau matériel sportif sur lequel est imprimé son logo. De bons joueurs amateurs — qui désirent partager leurs nombreuses expériences et leur passion du sport — y enseigneront les aspects fondamentaux techniques, tactiques et moraux de leur sport, prépareront et entraîneront physiquement notre future star en vue de participer à ses premières compétitions le week-end.

Avec un désir de réussite croissant, un transfert dans un club plus grand qui gagne régulièrement des médailles et des honneurs, qui possède plus d'entraîneurs chevronnés et qui fournit des équipements de dernier cri, est une progression normale. Le sport, tout en restant un jeu, devient maintenant plus sérieux: davantage de sessions d'entraînement, un plus grand accent sur la tactique, plus de résultats à obtenir.

Cependant, pour notre future star, la gloire grandit au même rythme que le talent se développe. Pour les meilleurs jeunes sportifs du pays, la compétition internationale représente l'étape suivante. Le regard

averti des découvreurs de nouveaux talents mène à une sérieuse proposition de carrière. Une fois le premier contrat signé, notre star a désormais un statut professionnel et un nouveau parcours commence: bâtir une réputation élogieuse par un travail d'arrachepied, du dévouement, du fair-play et un soutien inébranlable. Volant d'une victoire à une autre, notre star est devenue un modèle, parvenant au statut de héros affiché aux murs de chambres à coucher et sur les économiseurs d'écran des fans sportifs, les jeunes comme les vieux!

Une structure pyramidale

Cette interprétation, une description de la structure classique du modèle sportif européen, ressemble à une pyramide. Les clubs, leurs fans et les bénévoles forment la base de cette pyramide, offrant à chacun la possibilité de s'engager localement dans le sport et encourageant le développement des sportifs et des sportives. À ce niveau, une participation non rémunérée des joueurs et des dirigeants des clubs est monnaie courante. Ce statut d'amateur souligne une autre caractéristique importante du modèle européen, à savoir l'importante fonction sociale du sport. Après tout, le sport réunit les personnes, aide à créer et à renforcer des identités.

Le deuxième niveau de la pyramide est représenté par les fédérations régionales dont les clubs locaux sont membres. Les fédérations régionales sont responsables de l'organisation des championnats et de la coordination du sport à ce niveau.



Depuis les années quatre-vingt, le sport européen est fortement influencé par trois changements majeurs.

1. Le Comité international olympique (CIO) a décidé d'abolir la distinction entre le sport amateur et le sport professionnel, permettant aux Jeux d'être sponsorisés à l'échelle commerciale. Cela a ensuite conduit à une commercialisation générale du sport.
2. Le monopole de l'État sur la télévision était rompu. Tout comme aux États-Unis, une rude concurrence s'ensuivit pour gagner des droits de diffusion pour les événements sportifs les plus importants. La vente de droits de télévision et le sponsoring représentent 65 à 85 % du financement de ces événements et sont devenus la principale source de financement du sport professionnel en Europe. Il convient de prendre également en compte les gros changements technologiques rapides et d'une portée considérable affectant la télévision.
3. Le bloc de l'Est a disparu et avec lui les restrictions imposées aux personnes engagées dans le sport. C'est pourquoi, l'Union européenne, qui comprenait seulement 10 États membres en 1985, en comprend aujourd'hui 25.

Ces changements, renforcés par un processus de mondialisation aux conséquences dépassant la sphère sportive, ont rendu les actions communautaires encore plus nécessaires dans le domaine du sport. Avec le développement de la professionnalisation, le sport est devenu une industrie avec des problèmes concernant l'emploi (p. 8), l'éducation (p. 13) et la santé (p. 15) — tous des domaines de compétence de l'UE — qui sont mis en avant.



Les fédérations sportives régionales s'unissent à leur tour pour former des fédérations nationales statuant aussi bien au niveau national qu'international dans les compétitions, les championnats et les événements sportifs. Ces organismes nationaux réglementent leurs disciplines respectives, conçoivent des équipements et des normes de sécurité, investissent dans la formation d'entraîneurs et d'officiels et soutiennent des projets bénévoles, tout comme de nombreuses autres tâches.

Et, finalement, le niveau international. La meilleure fédération nationale dans chaque discipline progresse au niveau supérieur pour représenter son sport dans les fédérations européennes et internationales, formant le sommet de la pyramide.

Le système de promotion et de relégation

Un autre principe du modèle européen est le principe hiérarchique. Les clubs participent aux compétitions à différents niveaux, en commençant au niveau local, pour passer ensuite aux niveaux sous-régionaux, régionaux et nationaux, pour atteindre finalement la compétition européenne. Certaines compétitions sportives — comme par exemple la coupe anglaise de football, la FA Cup, — permettent également à des équipes ou à des joueurs de niveaux totalement différents de disputer ensemble la même compétition.

Dans les championnats, les équipes ou les joueurs peuvent, suivant leurs résultats, être promu(e)s ou relégué(e)s. Ce système de promotion et de relégation est un principe clé du modèle européen,

un principe qui est différent de celui d'Amérique du Nord où la plupart des championnats sont «fermés» et où les conditions d'inscription ne dépendent pas des résultats, mais plutôt des capacités financières.

Néanmoins, une évolution capitale a modifié la structure du sport européen et l'a rapproché du modèle nord-américain. L'ouverture du marché européen à la concurrence dans le secteur télévisuel — un processus qui a débuté au milieu des années quatre-vingt — a activé la professionnalisation du sport et a annoncé une nouvelle ère de la couverture médiatique, de la publicité et du marketing dans le domaine du sport. Pour les clubs professionnels, cette nouvelle ère a entraîné une augmentation spectaculaire des revenus mais aussi une forte inflation des coûts, notamment en termes de salaires et de coûts de transfert. Les prix (en argent) de compétition ont considérablement augmenté et certains clubs dans des sports bien nantis, tel que le football, parlent souvent de créer des championnats fermés accessibles uniquement à l'élite. Cependant, les implications de sommes d'argent plus importantes dans le sport ne sont pas seulement visibles aux plus hauts niveaux: l'argent s'écoule également du sommet de la pyramide, se frayant un chemin de haut en bas dans toute la structure. En conséquence directe, la professionnalisation (ou du moins les premiers signes de la professionnalisation) commence à se développer aux niveaux les plus bas, bien plus tôt qu'auparavant.

Les Européens^{et} le sport

→ → → Opinions et faits ← ← ←

Après le fait de regarder la télévision et de surfer sur l'internet, le sport est l'activité favorite en Europe et est extrêmement apprécié pour son esprit d'équipe et son éthique du fair-play. Cela fait partie des résultats de deux récents sondages spéciaux de l'*Eurobaromètre* publiés en novembre ⁽¹⁾ et en décembre 2003 ⁽²⁾.

En considérant le sport comme une activité bénéfique à un développement sain, il n'est pas étonnant que la plupart des Européens soient favorables à une meilleure coopération entre les systèmes éducatifs et les organisations sportives dans leurs propres pays. Consacrer plus de temps au sport dans les écoles est également un sujet de préoccupation.

Parmi les personnes enquêtées, 8 personnes sur 10 considèrent que le sport permet de favoriser le dialogue entre les différentes cultures et la compréhension et même — pour plus de la moitié des personnes questionnées — de lutter contre la discrimination.

Malgré les avis largement positifs, beaucoup de personnes ont exprimé leur inquiétude face à des phénomènes comme l'utilisation de drogues dans le sport qui ébranlent les valeurs fondamentales du sport. D'une façon similaire, le problème de l'argent dans le sport était une préoccupation pour 6 personnes questionnées sur 10.

De la théorie à la pratique

Ce qui arrive dans la pratique, cependant, est souvent bien éloigné de la théorie. Les sondages montrent de grandes disparités dans les modes d'activité physique au sein de l'Union européenne, avec des différences sensibles entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes.

Bien que près de la moitié des Européens pratiquent un exercice physique au moins une fois par semaine, ce sont ceux qui vivent dans les pays du Nord qui en font le plus. Les Finlandais, par exemple, sont trois fois plus nombreux à faire de l'exercice durant la semaine

que les Portugais ou les Grecs. Dans cette démarcation nord-sud, il est important de constater que les citoyens du nord de l'Europe sont plus nombreux que ceux du sud à être d'avis que leur zone géographique offre des équipements sportifs adéquats. Cependant, il fut également constaté que les Espagnols et les Grecs sont plus nombreux à faire du sport dans un centre de fitness que les Finlandais, les Suédois ou que les Autrichiens. Cela pourrait signifier que les Européens du Sud préfèrent placer délibérément l'exercice physique dans un contexte social. Cependant, afin de comprendre les différentes habitudes sportives régionales, il est nécessaire d'examiner le rôle du sport dans l'éducation formelle, dans les comportements des personnes envers la santé et dans les différentes perceptions culturelles qui influencent les modes de comportement.

Environ deux tiers des femmes questionnées, par opposition à la moitié des hommes, affirment n'avoir fait aucun exercice physique intense au cours de la semaine précédente. Comme on pouvait s'y attendre, les jeunes (15–25 ans) sont deux fois plus nombreux à faire de l'exercice de manière hebdomadaire que les personnes âgées de plus de 45 ans. De manière peut-être moins prévisible, pour les tranches d'âge 15–25 et 26–44 ans, la proportion des personnes faisant une heure d'exercice intense par semaine est la même. Ainsi, il semblerait que les bonnes habitudes de l'exercice à un jeune âge se poursuivent dans la vie adulte.

⁽¹⁾ Sondage spécial de l'*Eurobaromètre*, EB60.0, «Les citoyens de l'union européenne et le sport». Pour plus de détails, voir http://europa.eu.int/comm/public_opinion/archives/ebs/ebs_197_fr_summ.pdf

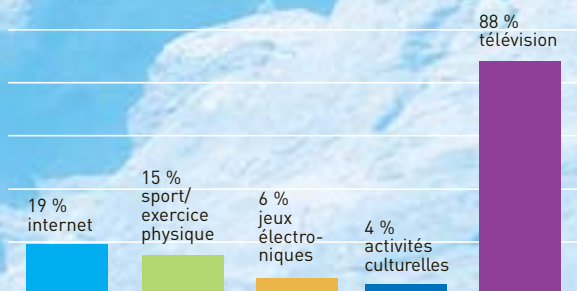
⁽²⁾ Sondage spécial de l'*Eurobaromètre*, EB58.2, «Activité physique». L'activité physique dans les États membres a été évaluée au moyen du «questionnaire international sur l'activité physique» (IPAQ). L'IPAQ évalue la fréquence, la durée et le degré d'intensité de l'activité physique durant les sept derniers jours. Pour plus de détails, voir http://europa.eu.int/comm/public_opinion/archives/ebs/ebs_183_6_en.pdf

Tableaux et graphiques

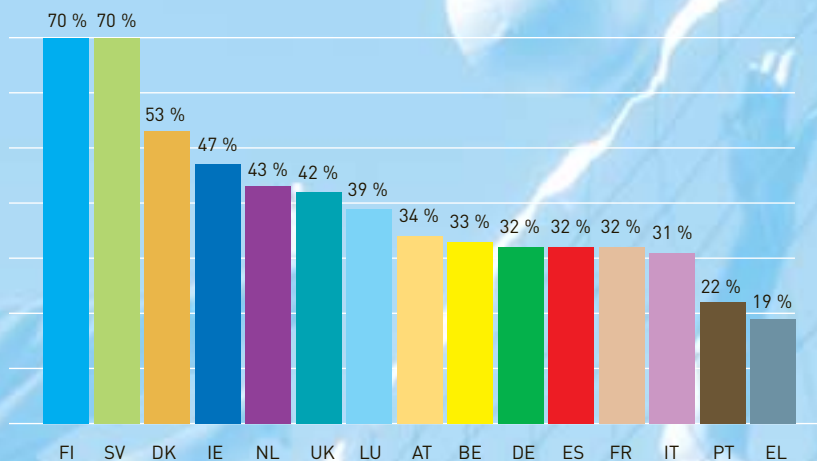
Tous les chiffres sont exprimés en pourcentage de la population totale des 15 États membres en novembre 2003.

Loisirs: activités les plus fréquentes des Européens

(voir EB60.0, p. 2)



3 fois par semaine ou plus

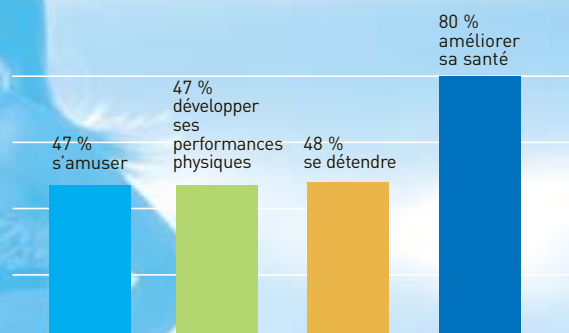


Pourcentage des Européens pratiquant un exercice physique au moins une fois par semaine

(voir EB60.0, p. 3)

Opinions des Européens sur les effets bénéfiques du sport

(voir EB60.0, p. 4)



Base juridique de l'action communautaire

L'introduction d'une «déclaration sur le sport», annexée au traité d'Amsterdam ⁽¹⁾ de 1997, a donné le premier signal politique fort de l'importance nouvelle accordée au sport et à ses valeurs par les gouvernements des États membres de l'Union européenne. Cette déclaration souligne la dimension sociale du sport, encourage les institutions européennes à être à l'écoute des organisations sportives lorsqu'elles délibèrent sur des questions importantes ayant trait au monde sportif, et recommande de porter une attention toute particulière au sport amateur (pour les dates clés, voir p. 10).

Aujourd'hui, le sport est directement concerné par de nombreuses politiques communautaires, notamment dans des secteurs tels que la santé, l'audiovisuel, l'éducation, la formation et la jeunesse, la promotion de l'inclusion sociale, la lutte contre la discrimination, l'environnement, etc.

La Cour de justice européenne a établi dans un arrêt de 1974 (arrêt Walrave et Koch) ⁽²⁾ que le sport relève du droit communautaire dans la mesure où il constitue une activité économique. Par la suite, plusieurs affaires (Lehtonen, Deliège, Kolpak), en particulier concernant la libre circulation des travailleurs à la suite de l'affaire Bosman (voir p. 8), ont confirmé cette approche.

La Commission a également adopté plusieurs décisions importantes afin de clarifier les modalités d'application des règles communautaires de la concurrence au sport européen. Parmi les sujets touchant au droit de la concurrence, les suivants ont été abordés :

- le principe d'organisation du sport sur une base territoriale nationale;
- la création de nouvelles organisations sportives;
- la délocalisation des clubs;

- l'interdiction d'organiser des compétitions en dehors du territoire autorisé;
- le rôle régulateur des organisateurs d'événements sportifs;
- le système de transfert de joueurs dans les sports d'équipe;
- les clauses de nationalité;
- les critères de sélection des athlètes;
- les accords régissant la billetterie dans le cadre de la Coupe du monde de football pour éviter des abus de position dominante;
- les droits de diffusion;
- le parrainage;
- l'interdiction pour les clubs appartenant au même propriétaire de participer aux mêmes compétitions.

Si le projet de traité constitutionnel est adopté, l'action communautaire visera à promouvoir les valeurs éducatives et sociales du sport, en accord avec les objectifs de l'initiative de l'AEES 2004. Ainsi, l'Union européenne coordonnerait, soutiendrait ou compléterait les actions entreprises essentiellement par les États membres eux-mêmes et leurs organisations sportives respectives.

Le traité exclura toute harmonisation de la législation de chaque État membre.

⁽¹⁾ <http://europa.eu.int/eur-lex/fr/treaties/dat/amsterdam.html>

⁽²⁾ Pour le droit jurisprudentiel, voir http://europa.eu.int/eur-lex/fr/search/search_case.html

L' affaire Bosman, un tournant du sport européen



Les faits

Jean-Marc Bosman est un ancien footballeur professionnel qui a rejoint le club belge RFC Liège en mai 1988. Avant l'expiration de son contrat le 30 juin 1990, Liège offrit à Bosman, ressortissant belge, un nouveau contrat d'une année réduisant son salaire mensuel de près de 75 %, le plaçant au salaire minimal autorisé par l'URBSFA, l'organe officiel de la fédération belge de football. Bosman refusa de signer ce contrat et fut par la suite placé sur la liste de transfert. Il attira finalement l'attention d'un club français, l'US Dunkerque, posa ses conditions personnelles et une indemnité de transfert fut convenue entre les deux clubs. Cependant, le RFC Liège avait des doutes quant à la solvabilité du club US Dunkerque; il ne demanda pas à l'URBSFA de délivrer le certificat de transfert et donc aucun contrat n'entra en vigueur à temps avant la nouvelle saison.

En 1990, Bosman porta plainte contre les règles de transfert et les clauses étrangères établies par l'UEFA (Union des associations européennes de football) et par la FIFA (Fédération internationale de football association), qui limitaient sa liberté de choisir le lieu de son travail et qui étaient donc incompatibles avec les règles de la concurrence et les dispositions relatives à la libre circulation des travailleurs. Il revendiqua, bien qu'il gagnait sa vie en qualité de footballeur, qu'il était un travailleur au sens de l'article 39 du traité CE⁽¹⁾. Par conséquent, il devrait être libre de changer de club à l'expiration de son contrat. Son club ne devrait pas être autorisé à demander une indemnité de transfert et ainsi bloquer un transfert.

À la suite de l'arrêt du 15 décembre 1995, aucune indemnité de transfert ne peut être demandée pour un athlète professionnel qui désire circuler d'un pays à un autre au sein de l'UE, après l'expiration de son contrat. De plus, les équipes à l'intérieur de l'UE peuvent jouer avec un nombre illimité de ressortissants européens.

⁽¹⁾ Voir http://europa.eu.int/eur-lex/fr/treaties/dat/EC_consol.pdf

Cela fait plus de huit ans que le jugement Bosman ⁽¹⁾, rendu par la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), a complètement bouleversé le monde du football. Avant l'affaire Bosman, les clubs de football disposaient de plus de temps pour former leurs équipes. Aujourd'hui, la nécessité et la pression de fournir chaque année de bons résultats met les clubs dans une situation financière difficile et annonce l'arrivée de l'argent comme l'acteur principal. Parallèlement, la situation financière difficile et souvent en baisse des clubs en Europe continue de faire les gros titres des journaux, comme par exemple le magazine allemand Kicker ⁽²⁾ rapportant que la dette totale combinée des clubs européens atteint presque les 7 milliards d'euros.

Traditionnellement, le sport permet de tester la résistance et l'aptitude dans des conditions les plus égales possibles. Pendant des décennies, les clubs ont essayé de maintenir un équilibre compétitif au moyen de règles limitant la liberté d'un joueur à changer de club. À l'époque du sport amateur, de telles règles étaient nécessaires pour obliger un joueur à être lié à un club afin d'empêcher la fraude à la concurrence. Au fur et à mesure que le temps passait et que le football devenait un sport professionnel, les comportements des clubs ont changé. Au sens d'Orwell, certains clubs sont devenus plus égaux que d'autres. De plus, la professionnalisation signifiait que le sport n'était plus simplement une activité sportive mais également une activité économique et donc sous les auspices et les juridictions du droit communautaire.

À la suite d'une succession d'affaires concernant le statut des sportifs et des sportives rémunéré(e)s, la Cour de justice européenne a, dans l'affaire Bosman, utilisé un nombre de critères d'emploi pour définir le terme de «travailleur» et ensuite pour déterminer son rapport avec le sport. Ces critères sont que 1) pour une certaine durée 2) une personne fournit des services pour et sous la direction d'une autre personne, 3) en retour de quoi il obtient une rémunération. Ainsi, dans le cas d'un footballeur professionnel: il est sous contrat avec un club (1), est formé et entraîné (2), et reçoit un salaire (3). Cependant, un footballeur et d'ailleurs tout athlète qui répond à ces critères, jouit de la liberté de mouvement. Par conséquent, un système de transfert qui n'autorise pas une telle liberté enfreint le droit communautaire. En même temps, la Cour de justice européenne a déclaré que la clause de nationalité — ladite règle du «3 + 2» ⁽³⁾ qui limitait le nombre de joueurs non ressortissants dans une équipe — a violé le principe de non-discrimination basé sur la nationalité.

À quoi le jugement a-t-il servi?

Au sens large du terme, le jugement Bosman a renforcé l'intégration européenne. L'Union européenne est fondée sur le principe selon lequel un marché libre améliore la qualité de nos vies. La libre circulation des travailleurs est un des principes fondamentaux

du marché commun qui facilite aujourd'hui notre activité professionnelle au sein de l'UE. En statuant en faveur de Bosman, la Cour de justice européenne a protégé notre liberté de circulation et le principe de non-discrimination basé sur la nationalité.

En fait, l'affaire Bosman devait confirmer plus de 20 ans de jurisprudence, débutant en 1974 avec une affaire impliquant deux cyclistes professionnels néerlandais, Walrave et Koch ⁽⁴⁾. Ce qui a changé durant cette période, c'est la mesure dans laquelle aujourd'hui les citoyens de l'Union européenne, qu'ils soient athlètes ou spectateurs, s'attendent à ce que les activités sportives qui n'appliquent pas le droit communautaire soient examinées. L'affaire Bosman a permis de mieux se rendre compte du rôle du droit communautaire dans le sport, la Commission européenne étant désormais obligée d'intervenir à chaque fois qu'elle estime que des infractions significatives sont commises aux règles sportives.

Bien que l'affaire Bosman ait affecté de nombreux clubs de football — en particulier les clubs dont les matchs attirent peu de spectateurs, qui dépendaient fortement des indemnités de transfert comme source vitale de revenu — elle a eu comme effet de forcer les autorités footballistiques à reconnaître les joueurs de football au même statut que les autres employés. Lorsque leurs contrats expiraient, ils pouvaient rejoindre n'importe quel club au sein de l'UE, sans que leur ancien employeur n'exige en compensation une indemnité au nouveau club.

Quel aurait été l'effet du jugement de la Cour de justice européenne s'il avait été **défavorable** à Bosman? Le football ne se trouverait probablement pas dans la situation financière désastreuse dans laquelle il se trouve actuellement. Ainsi, n'aurait-il pas mieux valu que la Cour de justice européenne statue contre Bosman? La réponse à cela est un «non!» catégorique. La Cour de justice européenne est une institution juridictionnelle et ne devrait pas, en tant que telle, être soumise à des influences extérieures, que le problème soit sensible ou non.

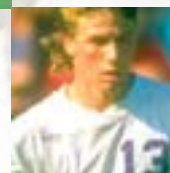
Jamais une décision de la Cour de justice européenne n'a eu un tel impact et une telle influence que l'arrêt Bosman. Cela demeurera un facteur majeur dans la structure du sport en Europe et au-delà du continent dans un avenir prévisible. Dans l'ère post-Bosman et dans le contexte du rapport redéfini club/joueur, une chose est sûre: le football n'a jamais été aussi international qu'aujourd'hui.

⁽¹⁾ C-415/93: Union royale belge des sociétés de football association (ASBL) et autres v. Jean-Marc Bosman [1995] ECR I-4921.

⁽²⁾ Kicker Sportmagazin, Nr. 6/3.Woche, 12 janvier 2004.

⁽³⁾ Cette règle limitait à trois le nombre de joueurs étrangers qu'un club pouvait faire jouer et à deux le nombre de joueurs étrangers qui avaient joué dans le pays pour une période ininterrompue d'au moins 5 ans.

⁽⁴⁾ Pour plus de détails, voir: http://europa.eu.int/comm/sport/sport-and/markt/markt_en.html#Court_justice.



Quelques dates clés un bilan des dix dernières années

95

96

97

15 décembre 1995: la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) statue sur **l'affaire Bosman**. Elle déclare que le sport en tant qu'activité professionnelle est soumis aux règles communautaires relatives à la liberté de circulation des travailleurs et à la concurrence loyale.
(voir l'article p. 8.)

2 octobre 1997: le sport est mentionné pour la première fois dans un traité CE. Une déclaration annexée au **traité d'Amsterdam** établit ce qui suit: «La conférence souligne l'importance sociale du sport, en particulier son rôle de ferment de l'identité et de trait d'union entre les hommes».
<http://europa.eu.int/abc/obj/amst/fr/index.htm>

20-23 mai 1999: première conférence européenne sur le sport à Athènes (Grèce). Des questions telles que le modèle européen du sport, les rapports entre la télévision et le sport ainsi que le problème du dopage y sont examinées.
http://europa.eu.int/comm/sport/action_sports/dialogue/assises1999/assises_conclusions_fr.pdf

11 et 12 décembre 1999: pour le Conseil européen de Helsinki, la Commission européenne a rédigé un rapport (connu sous le nom de **Rapport de Helsinki sur le sport**) «en vue de préserver les structures actuelles du sport et de protéger sa fonction sociale dans le cadre communautaire». Ce rapport fait suite au mandat donné à la Commission par le Conseil européen de Vienne en 1998.
http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/rpt/1999/com1999_0644fr01.pdf

7-9 décembre 2000: en réponse à une demande faite par le Conseil européen de Santa María da Feira en juin 2000, le **Conseil européen de Nice** introduit une déclaration sur le sport en annexe des conclusions du Conseil. Cette «déclaration sur les caractéristiques spéciales du sport et sur sa fonction sociale en Europe (...)», suit le thème de la déclaration du traité d'Amsterdam de 1997.
http://europa.eu.int/council/off/conclu/dec2000/dec2000_fr.htm

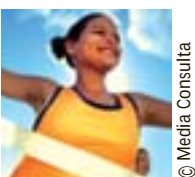
6 février 2003: le Parlement européen et le Conseil européen adoptent une **décision** déclarant 2004 l'Année européenne de l'éducation par le sport ⁽¹⁾.

5 mai 2003: lors d'une réunion des ministres européens de l'éducation, de la culture et de la jeunesse, le Conseil remet **une déclaration sur «la valeur sociale du sport pour les jeunes»**. Cette déclaration souligne le rôle du sport, à savoir de promouvoir la cohésion sociale, la tolérance et le respect, ainsi que sa contribution dans la lutte contre le racisme, la xénophobie, le sexisme et la discrimination en général.
http://europa.eu.int/comm/sport/sport-and/youth/youth_en.html#Official_documents

20 et 21 juin 2003: le **projet de traité constitutionnel** est présenté au Conseil européen de Thessalonique. Le projet fait mention du sport et notamment de ses fonctions éducatives et sociales dans l'article III-182, tandis que l'article 16 inclut le sport parmi les domaines dans lesquels l'Union peut mener des actions d'appui, de coordination ou de complément.
http://europa.eu.int/futurum/constitution/index_fr.htm

2004: l'Année européenne de l'éducation par le sport (AEES 2004). De nombreuses activités et initiatives sont lancées à l'échelle européenne, nationale, régionale et locale. De cette manière, l'Union européenne espère promouvoir le sport comme un instrument éducatif et réaffirmer la valeur du sport dans la société.
<http://www.eyes-2004.info/>

⁽¹⁾ Décision n° 291/2003/CE, publiée dans le *Journal officiel de l'Union européenne* (JO L 43 du 18.2.2003).

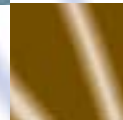
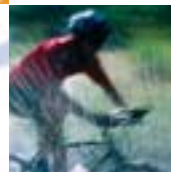


© Media Consulta



© Media Consulta

2004: l'Année européenne de l'éducation par le sport



L'éducation et le sport ont toujours été étroitement liés au cours de l'Histoire, le sport ayant déjà été un élément central de l'éducation dans la Grèce antique. Aujourd'hui, le sport constitue un élément fondamental des cursus scolaires dans la plupart des États membres de l'UE et, d'après un récent sondage, presque un tiers des Européens participent régulièrement à une activité sportive ⁽¹⁾.

Avec le slogan "Bouge ton corps, muscle ta tête", l'Année européenne de l'éducation par le sport (AEES 2004) a pour objectif de promouvoir le sport comme partie intégrante de la vie des Européens et en particulier de souligner la valeur éducative du sport. (L'exercice, le sport et leurs effets bénéfiques inhérents — le fitness, la santé, la force de caractère et l'esprit d'équipe — tous motivent les jeunes à développer leurs capacités physiques et leurs compétences sociales dans un contexte amusant et sportif). En même temps, la coopération entre les entités éducatives et sportives sera renforcée, améliorant la prise de conscience, la participation et la performance à tous les niveaux à travers toute l'Europe.

Le Parlement européen et le Conseil ont, conjointement avec la Commission européenne, lancé l'initiative AEES au printemps 2003. Par conséquent, des organes de coordination nationaux (OCN) de l'AEES furent mis en place dans plus de 28 pays participants — à savoir dans les États membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, en Islande et au Liechtenstein, afin de mettre en application l'initiative à l'échelle nationale. Ainsi, les différences socioculturelles entre les pays seront prises en compte.

Lors de la cérémonie d'ouverture paneuropéenne à Dublin en janvier 2004, le patron de l'initiative, Viviane Reding, membre de la Commission européenne, responsable de l'éducation et de la culture, a exposé ses attentes concernant l'année thématique, affirmant que 2004 donnera une toute nouvelle impulsion au sport européen dans toutes ses dimensions — dans les compétitions au plus haut niveau, dans les écoles et dans la société en tant qu'ensemble.

Chez les enfants et les adolescents, le sport a un impact considérable sur le développement physique, psychologique, social et intellectuel: il favorise un comportement responsable, forme le caractère et l'identité et améliore le bien-être général. De plus, le sport contribue à l'équilibre mental de chaque individu et unit les aspects apparemment contradictoires de la vie communautaire par une dimension sociale. Il fait naître un sentiment de concurrence et de solidarité, la volonté de réussir et l'esprit d'équipe.

L'année thématique mettra également l'accent sur l'importance du travail effectué dans les coulisses — l'importante contribution du travail bénévole à l'éducation non formelle, ou le rôle du sport dans l'intégration sociale des groupes défavorisés.

En plus de mettre en évidence l'éducation par le sport, 2004 prévoit également une série de grands événements sportifs qui se dérouleront en Europe. L'année a débuté par la tournée des quatre tremplins à Garmisch-Partenkirchen (Allemagne) le jour du Nouvel An. Par la suite, l'initiative de l'AEES fut présente, entre autres, au championnat d'Europe de handball en Slovaquie, au championnat d'Europe de gymnastique artistique aux Pays-Bas, au championnat du monde de hockey sur glace en République tchèque et au championnat d'Europe de football Euro 2004 au Portugal. Elle est également représentée aux Jeux olympiques et paralympiques d'Athènes. Ces événements sont soutenus par l'équipe de stars de l'AEES.

Cette équipe représente un actif inestimable pour l'AEES 2004. Tous ses membres, sportifs et sportives actuel(le)s ou anciennes célébrités sportives professionnelles, ont dédié leur vie au sport. Beaucoup d'entre eux ont soutenu des projets d'intérêt public tout au long de leur impressionnante carrière, certains ont même créé des fondations après avoir arrêté la compétition professionnelle.

Chacun des 28 pays participant à la campagne de l'AEES dispose d'une ou de plusieurs stars qui aident à promouvoir les objectifs de l'année thématique et l'importance de l'éducation par le sport au niveau national et paneuropéen ainsi que des valeurs telles que la tolérance, l'esprit d'équipe et le fair-play. Les stars réunissent plus de 50 médailles à eux tous et des titres bien trop nombreux pour être mentionnés — en 2004, ce nombre augmentera certainement. Pour de plus amples informations concernant l'équipe et ses membres, consultez le site <http://www.eyes-2004.info/4382.0.html>

⁽¹⁾ Voir l'article figurant à la page 6.

Projets de L'AEES 2004

L'Union européenne accorde bien plus qu'un simple soutien moral aux objectifs de la campagne de l'AEES 2004. Dans le cadre de cette initiative, l'Union fournit un soutien financier d'un montant total de 6,5 millions d'euros pour une série de projets cofinancés provenant des 28 pays participants. Les projets locaux, régionaux, nationaux et paneuropéens soutiennent la campagne de l'AEES, engageant des volontaires dans les événements sportifs, soulignant les valeurs éducatives du sport et offrant un forum d'échange d'idées et d'expériences concernant une formation complémentaire dans les domaines du sport et de l'éducation. À la suite de trois appels à proposition de projets, plus de 190 projets ont été retenus pour un cofinancement.

Un projet local: «L'apprentissage et l'éducation par l'activité et la participation dans le sport» (LEAPS)

Avec son projet «L'apprentissage et l'éducation par l'activité et la participation dans le sport» (LEAPS), le conseil municipal de la ville de Dublin a donné l'exemple de coopération interdisciplinaire dans le secteur éducatif. Conjointement avec les autorités sportives locales, leur projet a examiné les avantages à utiliser le sport comme porte d'accès aux matières principales telles que l'histoire par l'histoire du sport, son objectif global étant de réduire systématiquement le nombre de jeunes quittant l'école avant d'avoir terminé leurs études scolaires.

Un projet national: Hockey Carnival

En Finlande, le projet Hockey Carnival promeut un enseignement de qualité des sports sur glace à l'école et en dehors. Les principaux objectifs de l'initiative sont de développer des méthodes basées sur l'enfant ainsi que des modèles destinés aux clubs sportifs et d'accroître les possibilités pour les jeunes de travailler comme instructeurs volontaires dans le sport pour enfants. Parallèlement, une chaîne de télévision nationale diffuse des informations sur l'alimentation, les modes de vie sains et la prévention contre la drogue. Environ 34 500 écoliers provenant de 23 municipalités participent au projet.

Un projet régional: FairPlay à l'éducation

Depuis l'Année européenne contre le racisme en 1997, l'initiative «Fair-Play. Plusieurs couleurs. Un sport» s'est occupée du développement et de la mise en place de mesures antiracisme et intégratives dans le sport. Conjointement avec l'AEES 2004, l'Institut viennois pour la coopération et le développement a organisé un concours pour les écoliers et les jeunes durant lequel les élèves et les footballeurs ont été invités à présenter leurs idées sur comment le sport, et en particulier le football, peut contribuer à lutter contre le racisme et la discrimination dans la société. Des manifestations organisées par la FairPlay au Royaume-Uni, en Irlande et en Norvège servent de modèle pour ce projet qui est mis en place avec la collaboration de l'association pour le droit des étrangers, des organisations d'aide aux réfugiés et du conseil scolaire de la ville. Toutes les écoles et tous les clubs de football de la région de Vienne sont invités à prendre part à diverses activités.

Des volontaires pour le beau jeu

Quelque 53 volontaires, âgés de 18 à 25 ans, ont été sélectionnés parmi des centaines de candidats à travers l'Europe par l'Institut portugais de la jeunesse pour donner un coup de main lors du championnat de football Euro 2004 au Portugal. En faisant office de guides et d'interprètes, la plupart suivent un cursus d'études lié au sport et comptent promouvoir cette expérience comme un tremplin professionnel.

Les projets cofinancés sont des mesures concrètes soutenant l'objectif à long terme de promouvoir les valeurs du sport au quotidien parmi tous les Européens, augmentant la compréhension, la tolérance, la participation et le fair-play.

Apprendre à se déplacer et se déplacer pour apprendre

Professeur Dr Margaret Talbot,
vice-présidente
(activité sportive,
éducation physique et sport)
du Conseil international
pour l'éducation physique et
la science du sport (ICCSPE)



Éducation physique dans le cursus scolaire

L'activité physique seule ne possède qu'un faible intérêt éducatif; seule l'éducation physique systématique et de haute qualité incarne aussi bien une fin éducative que les valeurs positives du sport — et peut ainsi justifier sa position dans un cursus scolaire. Tous les jeunes Européens ont besoin d'une éducation physique de bonne qualité qui:

- i) vise à développer l'alphabétisation et le développement intégré de la personne dans son intégralité ⁽¹⁾;
- ii) soit une introduction systématique aux talents et à la compréhension nécessaires pour un engagement à long terme dans l'activité physique et le sport et pour la participation efficace au travail, à la famille et aux loisirs du XXI^e siècle. L'approche systématique et progressive distingue l'éducation physique de bonne qualité des types d'apprentissage qui dépendent de l'opportunité et de la chance fortuite ⁽²⁾;
- iii) implique le fait d'«apprendre à se déplacer» et de «se déplacer pour apprendre» ⁽³⁾.

«Apprendre à se déplacer», ou l'éducation par le sport, est le concept le plus courant de l'éducation physique. Il inclut l'apprentissage des talents et la compréhension nécessaires à la participation aux activités; la connaissance de son corps, son étendue et ses capacités de mouvement qui sont inhérents à l'éducation physique — coordination main-œil, occupation de l'espace, vitesse, distance; et connaissance du pourquoi et du comment des activités.

«Se déplacer pour apprendre», d'un autre côté, exploite l'activité physique comme contexte et moyen d'apprentissage. Cela implique toute une variété de résultats d'apprentissage qui ne sont pas inhérents à l'activité physique, mais qui sont de grande valeur pour l'éducation — les capacités sociales, la gestion de la coopération et de la compétition, procéder à des jugements esthétiques, utiliser le langage et les nombres — et savoir quand et comment divers comportements sont appropriés et efficaces. Cette unique et double approche d'apprentissage distingue l'éducation physique des autres méthodes d'introduction de l'activité physique en mettant en valeur l'apprentissage comme un processus agréable et impliquant une activité physique ⁽⁴⁾.

L'éducation physique est dotée de caractéristiques distinctives au sein du processus éducatif.

C'est la seule expérience éducative qui met l'accent sur le corps, l'activité physique et le développement physique ⁽⁵⁾.

- elle aide les enfants à développer leur respect pour le corps — le leur et celui des autres;
- elle contribue au développement intégré de l'esprit et du corps ⁽⁶⁾;
- elle développe la compréhension du rôle de l'activité physique aérobie et anaérobie dans la santé ⁽⁷⁾;

- elle renforce de manière positive la confiance en soi et l'estime de soi-même ⁽⁸⁾;
- elle renforce le développement social et cognitif et les réalisations académiques ⁽⁹⁾.

Il existe d'autres retombées et caractéristiques positives possibles:

- préparation des enfants à affronter la compétition, la coopération, la victoire et l'échec;
- contribution distincte au développement des capacités sociales et au développement moral et esthétique;
- apport de capacités et de connaissances pour une future vie professionnelle dans le sport, l'activité physique et le loisir;
- inclusion de tous les enfants et jeunes gens, quel que soit leur sexe, leur milieu culturel ou leurs capacités;
- **seule** manière complète d'aider **tous** les enfants et jeunes gens à acquérir les talents et capacités nécessaires à une participation aux activités physiques et au sport tout au long de la vie.

Tous les enfants et les jeunes, quelles que soient leurs capacités et bien qu'ils vivent dans une grande variété de pays, de cultures et dans des conditions matérielles différentes, doivent se développer physiquement et grandir. Ils sont tous prédisposés à être actifs physiquement; ils ont besoin d'être des enfants avant d'endosser les responsabilités d'adulte; ils apprennent mieux grâce à l'activité physique et ils répondent mieux et de manière plus positive à l'apprentissage quand celui-ci est agréable et qu'il soutient la réussite. Si l'éducation physique doit être disponible pour tous les enfants, elle doit alors être proposée au sein du cursus scolaire. Cela constitue le fondement d'une éducation complète, du futur développement de l'enfant et de l'apprentissage dans et par le sport et l'activité sportive.

⁽¹⁾ McConachie-Smith, Joy, «Developmental foundations for physical education in the national curriculum», in Whitehead, J. (ed.), *Developmental issues in children's sport and physical education*, Institute for the Study of Children in Sport, Bedford, 1992, p. 43-53.

⁽²⁾ Talbot, Margaret, *Why Physical Education?*, Sports Council, London, 1993.

⁽³⁾ Sugden, David, and Talbot, Margaret, *Physical education for children with special needs in mainstream education*, Metropolitan University & University of Leeds, Leeds, on behalf of Sports Council, 1997.

⁽⁴⁾ Talbot, Margaret, «The case for physical education», *Proceedings — World Summit on Physical Education*, ICCSPE, Berlin, 1999.

⁽⁵⁾ Département de l'éducation et de la science, *Physical education in the national curriculum*, Her Majesty's Stationery Office, London, 1991.

⁽⁶⁾ Gallahue, David L., *Developmental physical education for today's children (2^e édition)*, Madison, Brown & Benchmark, New York, 1993.

⁽⁷⁾ Organisation mondiale de la santé, *Promoting active living in and through schools: a WHO statement*, 1^{re} partie du rapport du sommet de l'OMS sur la «Promotion d'une vie active dans et par l'école», Esbjerg, Danemark, 1998.

⁽⁸⁾ Fox, Ken, «The child's perspective in physical education — Part 1: the psychological dimension in physical education», *British Journal of Physical Education*, 1998, 19(1), p. 34-38.

⁽⁹⁾ Shephard, R., «Curricular physical activity and academic performance», *Pediatric Exercise Science*, 9, 1997, p. 113-126; Hannaford, C., *Smart moves: why learning is not all in your head*, Great Ocean Publishers, Arlington, VA, 1995.

La flamme olympique

pour les écoles



© European Community, 2004

Les Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront prochainement à Athènes fournissent une opportunité en or pour promouvoir l'éthique du sport parmi les jeunes Européens — et pour célébrer l'Année européenne de l'éducation par le sport 2004 (AEES 2004)!

Le projet «Champions olympiques de l'éducation» a été lancé par le comité d'organisation des Jeux olympiques d'Athènes (Athènes 2004). En étroite collaboration avec les organes de coordination de l'AEES, 28 jeunes athlètes européens — provenant chacun d'un des 28 pays de l'AEES — ont été sélectionnés pour participer au Camp international olympique de la jeunesse, un programme d'échange multiculturel organisé parallèlement aux Jeux. Chaque athlète a dû prouver qu'il a d'excellents résultats scolaires et qu'il est champion dans sa discipline olympique d'été. Ces athlètes deviendront les «champions de l'éducation» et les ambassadeurs de l'AEES 2004 au Camp, promouvant l'éducation par le sport et la coopération internationale, dans le sens de l'esprit olympique.

En accord avec la tradition olympique, une cérémonie pour allumer la flamme olympique et inaugurer les Jeux d'Athènes a eu lieu dans l'ancien site d'Olympie en mars 2004. En même temps, elle donna le signal de lancement du projet «Le sport scolaire à la rencontre de l'Olympie» dirigé conjointement avec la Fédération internationale du sport scolaire et soutenu par le ministère de l'éducation grec et la Commission européenne comme partie de l'AEES 2004. De nombreux événements sportifs, impliquant 160 écoliers âgés de 14 à 17 ans, furent organisés par le projet. En tout, 32 délégations scolaires se sont plongées pendant cinq jours dans les valeurs de la compétition sportive. Chaque délégation comportait deux nageurs, deux athlètes et un jeune sportif handicapé, participant à la compétition dans un esprit amical, aussi bien dans leur propre discipline que dans les autres disciplines.

Cependant, ces projets ne sont pas la première action de la Commission européenne avec le mouvement olympique.

En octobre 2003, Athènes 2004 a organisé le premier symposium de l'éducation olympique avec le soutien de la Commission européenne, présentant leur programme d'éducation olympique établi conjointement avec le ministère de l'éducation grec. Le programme est déjà

enseigné en Grèce et dans les écoles grecques à l'étranger. À la fin du symposium, une déclaration sur les valeurs olympiques dans l'éducation — la déclaration d'Athènes — a été introduite, visant à mettre en place le programme dans les systèmes éducatifs à travers l'Europe et à souligner l'importance du sport en tant qu'instrument éducatif.

Cette déclaration reconnaît les expériences et les résultats d'un ancien projet pilote intitulé «Sport, école et valeurs olympiques en Europe», cofinancé par la Commission européenne en 2002. Sous l'égide du programme Socrates/Comenius⁽¹⁾ et proposé par le Comité international olympique, le projet a fait prendre conscience aux écoles des valeurs sur lesquelles sont fondés le sport et le mouvement olympique, et en particulier aux concepts de fair-play, d'esprit d'équipe et de respect de la culture et des traditions de différentes nations. Ce programme a été mené pendant une année dans trois pays participants (France, Italie et Pays-Bas), impliquant 150 000 écoliers âgés de 10 à 16 ans provenant de 6 100 classes. Des discussions pendant les cours, des présentations et des concours ont permis aux écoliers de mieux comprendre les idéaux olympiques. Une particularité remarquable fut le partenariat entre les organisations sportives et les ministères de l'éducation des pays respectifs.

Pour plus d'informations:

Champions olympiques de l'éducation:

<http://www.athens2004.com/athens2004/page/legacy?lang=fr&cid=c77db8c0d24ebf00VgnVCMserver28130b0aRCRD>

Le sport scolaire à la rencontre de l'Olympie:

<http://www.schoolsport.org>

Symposium de l'éducation olympique:

http://europa.eu.int/comm/sport/action_sports/aees/docs/2003-symposium-concl_fr.pdf

Sport, école et valeurs olympiques:

<http://www.eu-sportvalues.net/index-FR.html>

⁽¹⁾ Socrates est le programme communautaire ayant pour but de promouvoir la dimension européenne et la coopération dans l'éducation, voir http://europa.eu.int/comm/education/programmes/programmes_fr.html

Bien-être physique^{et} mental



Nous sommes nombreux à souvent considérer notre santé comme un acquis. Mais il y a très peu de choses qui peuvent avoir un effet aussi négatif sur la société qu'une mauvaise santé — des niveaux de santé bas affaiblissent le fonctionnement des communautés et, dans des cas exceptionnels, entraînent leur effondrement.

C'est pourquoi l'Union européenne considère l'importance d'une bonne santé parmi ses citoyens comme inestimable et redouble ses efforts concernant ses actions en matière de santé publique.

L'état général de la santé dans la plupart des États membres semble satisfaisant, mais il y a encore beaucoup à faire dans certains domaines. L'exclusion sociale — une combinaison de problèmes étroitement liés tels que le chômage, les bas salaires, les mauvaises conditions de vie et les ruptures familiales — est mise en évidence comme une cause particulière de préoccupation, menant à un déclin au niveau du bien-être physique et mental.

La pratique régulière d'un exercice physique, un régime varié et une consommation réduite de tabac et d'alcool sont largement reconnus comme catalyseurs essentiels dans l'amélioration et le maintien des niveaux de santé.

En 2003, la Commission européenne a publié un rapport intitulé «*The health status of the European Union — Narrowing the health gap*»⁽¹⁾ qui soulignait les objectifs et les mesures visés pour améliorer la santé publique. Il y est mentionné que, à tout âge, l'activité physique n'améliore pas seulement la santé des personnes, mais également la qualité de leur vie. Le rapport soutient que l'exercice physique pratiqué dès l'enfance et l'adolescence joue un rôle vital dans la vie adulte, luttant contre les maladies cardiovasculaires, fortifiant les os et augmentant les capacités respiratoires.

L'activité physique n'est pas seulement le domaine des jeunes. Bien sûr, tout le monde ne pratique pas des sports rapides comme le squash ou le rugby, mais une activité physique modérée pratiquée par les aînés dans les limites de leurs capacités réduit l'ostéoporose

et accroît la masse musculaire et la résistance. L'exercice peut également renforcer le fonctionnement des facultés mentales, élever l'esprit humain et mener à un sentiment général de bien-être. De plus, l'exercice réduit le taux de mortalité causé par les maladies circulatoires et les cancers.

Si l'on considère les termes «sport» et «exercice», des activités de détente populaires telles que le football ou l'athlétisme nous viennent souvent à l'esprit. Mais, pour la plupart des gens, la marche est le type d'exercice le plus fréquent. Bien sûr, les adultes sont très nombreux à pratiquer régulièrement un sport mais ce nombre diminue rapidement après la trentaine, un fait largement attribué au travail et aux obligations domestiques.

Cependant, dans un récent sondage de l'*Eurobaromètre* sur l'activité physique⁽²⁾, cette baisse semble s'être arrêtée. Les données actuelles, bien que limitées, montrent que 42 % de la population européenne âgée de plus de 15 ans passent plus de trois heures par semaine à pratiquer une activité physique, 26 % y passent entre une et trois heures et 32 % n'exercent aucune activité physique.

En réponse à cela, l'initiative de l'AEES 2004 s'efforce d'encourager tout le monde à s'engager dans le sport et de profiter d'une meilleure forme physique. *Mens sana in corpore sano* — un esprit sain dans un corps sain — est une des vérités constantes du sport. L'AEES renforcera cette valeur et la place du sport dans notre société.

⁽¹⁾ http://europa.eu.int/comm/health/ph_information/documents/health_status_fr.pdf

⁽²⁾ Voir l'article figurant à la page 6.



Le dopage: une menace pour l'essence même de la compétition



En 2001 et 2002, 32 projets au total ont été financés par l'Union européenne. Certains étaient scientifiques, d'autres éducatifs. Les organisations qui les ont dirigés étaient, entre autres, des universités, des autorités publiques, des associations et des clubs, des écoles et des organisations de base. Parmi ces projets, une toute première étude comparative des activités de dopage dans les centres de fitness à caractère commercial fut réalisée: l'étude «Dopingbekämpfung in kommerziell geführten Fitnessstudios» (Lutte contre le dopage dans les centres de fitness à caractère commercial), coordonnée par le ministère de l'intérieur de la Basse-Saxe (Allemagne), inclut des données de divers États membres. Elle est disponible en allemand sur le site http://europa.eu.int/comm/sport/action_sports/dopage/call2000/2000-c116-24_de.pdf

Au cours de l'histoire, le sport a fini par représenter tout ce qui est admirable dans la condition humaine: le dévouement, l'engagement, l'autodiscipline et une volonté de concourir et de réussir. Ce sont ces idéaux — voir même l'éthique du sport — que le dopage met en danger.

En décembre 1998, le Conseil européen de Vienne a exprimé sa préoccupation face à l'ampleur du problème du dopage dans le sport et demanda une mobilisation au niveau de l'Union européenne. Il invita les États membres et la Commission à examiner, conjointement avec les organisations internationales sportives, les mesures qui pourraient être prises pour lutter contre le dopage, notamment par une meilleure coordination des mesures nationales existantes.

Ainsi, qu'est-ce que le dopage? Bien que les origines du mot soient assez inoffensives ⁽¹⁾, ce mot revêt aujourd'hui une signification bien plus sinistre. Il implique désormais l'usage abusif de drogues ou de techniques pour augmenter les performances afin de prendre le dessus sur les participants qui comptent uniquement sur leurs capacités et leur talent pour concourir. En dehors du fait que les substances dopantes nuisent à la santé, leur commerce et leur consommation constituent un délit dans certaines juridictions nationales.

Les scandales liés au dopage qui se sont produits lors du championnat du monde de natation en Australie ⁽²⁾ et également lors du Tour de France en 1998 ⁽³⁾ ont posé en effet le problème de l'harmonisation de la législation antidopage à l'échelle mondiale, au niveau notamment des contrôles et des sanctions disciplinaires. La coopération entre la justice, la police, et les douanes en matière de lutte contre les trafiquants et autres pourvoyeurs de produits dopants est désormais une priorité.

À la suite de l'invitation faite par les chefs d'État ou de gouvernement au Conseil européen de Vienne en décembre 1998, la Commission a présenté un plan d'appui communautaire en décembre 1999 présentant les mesures déjà prises contre le dopage dans le sport et élaborant des propositions pour l'avenir. La participation de l'Union européenne à la création de l'Agence mondiale antidopage (AMA) fut à l'époque un important volet de cette stratégie.

L'AMA est composée des représentants du mouvement olympique, des organismes publics, des organisations intergouvernementales et du secteur privé. Son objectif est de promouvoir et de coordonner la lutte contre le dopage au niveau international. Elle est financée en partie par les autorités publiques participantes et en partie par les organisations sportives. En août 2001, l'Agence a adopté un plan d'action pour une période de cinq ans qui a pour objectif principal l'adoption d'un code universel antidopage avant les Jeux olympiques de 2004 à Athènes. De plus, la Commission a donné une somme de 2 millions d'euros comme contribution aux programmes de l'Agence. Il s'agit de trois programmes: l'éducation par l'internet; les activités de l'Agence en tant qu'observateur indépendant des événements sportifs et le projet de passeport pour les athlètes. Ce dernier a pour objectif de permettre aux athlètes d'avoir accès aux informations concernant l'antidopage et à leur dossier personnel.

Le dopage est aujourd'hui un sérieux problème de santé publique. Il touche toute personne engagée dans une activité sportive, y compris les amateurs et les jeunes; les drogues et les méthodes sont de plus en plus sophistiquées, plus dangereuses et entraînent une plus forte dépendance. Les droits et la vie privée des athlètes mis à part, l'identification de ces produits une fois dans l'organisme et le problème de la prévention demeurent une tâche difficile.

⁽¹⁾ Le dopage tire son origine du mot néerlandais «doop» qui signifie «liquide épais» (fait généralement référence à une boisson de l'Afrique du Sud). «Dope» était une boisson énergisante, du moins pendant une courte durée.

⁽²⁾ De grandes quantités d'hormones de croissance ont été découvertes dans les bagages de jeunes nageurs chinois, tandis que la nageuse irlandaise Michelle Smith de Bruin, médaille d'or des Jeux olympiques, a été interdite de compétition pendant quatre ans pour avoir falsifié un test d'urine.

⁽³⁾ Trois jours avant le départ du Tour de France 1998, une des voitures d'assistance de l'équipe Festina a été arrêtée à la frontière franco-belge par les douaniers qui ont découvert dans son coffre un arsenal complet de produits dopants. L'équipe a été interdite de participation au Tour; les autres investigations menées par la police française ont apporté la preuve irréfutable de l'existence de pratiques de dopage généralisées dans le cyclisme professionnel.

Le rôle de la télévision

La télévision a été le moteur qui a principalement stimulé la croissance économique dans le sport au cours des vingt dernières années. Avec les droits de diffusion et leur distribution qui font désormais partie intégrante du sport depuis ces dernières années, l'Union européenne a mis l'accent sur l'examen minutieux des droits dans le sport et leur application selon les règles communautaires de la concurrence.

La politique de l'audiovisuel, qui inclut les droits de diffusion, est à l'ordre du jour de l'Union depuis le traité de l'Union européenne en 1993. Il y est établi que la Communauté européenne se doit d'encourager la coopération entre les États membres et, si nécessaire, de compléter leurs actions dans le secteur de l'audiovisuel.

L'Union prendra également en compte les aspects culturels dans ses actions, en vertu d'autres dispositions du traité. De plus, le protocole sur le système de diffusion publique, annexé au traité d'Amsterdam signé en 1997, clarifie exactement l'application des règles du traité dans ce domaine.

Bien que l'Union européenne ne possède aucune compétence spécifique dans le sport, la directive «Télévision sans frontières» vise à créer les conditions nécessaires à la libre circulation des émissions de télévision dans les États membres. Elle définit le cadre juridique du libre mouvement des services télévisuels dans l'Union dans le but de promouvoir le développement d'un marché européen dans le domaine de la télévision.

La directive assure également que les événements considérés par un État membre comme très importants pour la société tels que les Jeux olympiques ne puissent pas être diffusés de telle manière qu'une part importante de la population de cet État membre soit privée de les regarder.

Les Jeux olympiques ont permis une croissance énorme dans la couverture médiatique au cours des 20 dernières années. Cette croissance a pu être réalisée malgré la pression de l'assertion fondamentale selon laquelle tous les accords audiovisuels devraient être fondés sur des émissions gratuites pouvant être regardées par tous. De 1984 à 2008, le Comité international olympique a conclu des accords audiovisuels s'élevant à plus de 8 milliards d'euros.

Il y a 24 ans, les droits concernant les Jeux olympiques de Moscou de 1980 équivalaient à 80 millions d'euros, mais ce chiffre s'est élevé à plus d'un milliard d'euros pour les Jeux de Sydney en 2000 et est estimé à 1,2 milliard d'euros pour les prochains Jeux d'Athènes cet été.

Les télédiffuseurs réalisent que le sport est souvent le plus gros instrument de vente dont ils disposent pour attirer les téléspectateurs sur leurs chaînes, tout comme les publicitaires qui souhaitent faire de la publicité pour leurs produits et leurs services afin de captiver les audiences. Au Royaume-Uni, 65 % des abonnés aux chaînes de télévision payantes ont prétendu que le sport était une raison principale de s'abonner. En Espagne, ce chiffre était même supérieur à 85 %. Pour les télédiffuseurs, le football représente 30 à 65 % de leurs dépenses totales en droits et presque 80 % de tous les programmes sportifs.

En ce qui concerne les clubs de football, entre 30 et 70 % de leur revenu total proviennent de la télévision. Cette dépendance à l'argent provenant de la télévision explique peut-être pourquoi les efforts de l'Union européenne pour aligner la vente des droits de diffusion sur les règles de la concurrence sont accueillis parfois avec appréhension par les ligues et les clubs de football, bien que leur existence profite à tous.

La télévision et le sport jouissent clairement d'une association symbiotique, se développant et prospérant ensemble. Malgré la critique selon laquelle le sport a, par la suite, perdu son intégrité, le sport télévisé est aujourd'hui bien plus accessible à son public qu'auparavant.

Pour plus d'informations

sur la politique audiovisuelle de l'UE, voir http://europa.eu.int/comm/avpolicy/index_fr.htm

L'industrialisation du sport



Entre 2004 et 2008, l'Europe sera la scène des événements sportifs majeurs suivants:

- **2004:** Championnat d'Europe de football de l'UEFA au Portugal et Jeux olympiques et paralympiques à Athènes
- **2005:** Championnat du monde d'athlétisme à Helsinki et Jeux méditerranéens à Almeria
- **2006:** Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Turin et Coupe du monde de football de la FIFA en Allemagne
- **2007:** Coupe du monde de rugby en France et America's Cup à Valencia
- **2008:** Championnat d'Europe de football de l'UEFA en Autriche et en Suisse

L'arrivée de la commercialisation dans le sport a engendré en plus de son parrainage d'entreprises, des droits de radiodiffusion et de télédiffusion et la vente d'articles de sport qui ensemble génèrent des milliards d'euros chaque année. Cette philosophie commerciale a eu un impact spectaculaire sur le sport ces dernières années et a permis au sport de largement contribuer à l'économie européenne.

Aujourd'hui, on peut facilement illustrer l'importance du sport étant donné qu'entre 2004 et 2008, de nombreux événements sportifs les plus importants au monde se dérouleront en Europe. Des contrats de parrainage pour tous ces événements ont été conclus pour une somme totale de 8 milliards d'euros et représentent une chance unique de relancer l'économie et les programmes de régénération des villes, comme ce sera le cas pour la région de l'Attique en Grèce avec les Jeux olympiques d'Athènes ou pour la région du Piémont en Italie avec les Jeux olympiques d'hiver de Turin en 2006.

Ce qui fut tout d'abord une activité récréative est aujourd'hui un divertissement populaire commercial à gros budget. Conjointement avec le parrainage dans le sport, cela a amené les Jeux olympiques, et le sport en général, à être de plus en plus commercialisés.

Ce qui a créé ce marché, c'est le grand nombre de personnes qui suivent aujourd'hui le sport et, en particulier, ceux qui payent pour ce privilège. Chaque année, des millions de citoyens européens assistent en direct à des événements qui se déroulent dans des lieux et des stades spécialement construits pour ces événements, tandis que des millions de téléspectateurs les regardent sur les chaînes de télévision aussi bien gratuites que payantes. Cela a permis aux chaînes de télévision d'obtenir un grand nombre de téléspectateurs et de publicitaires avec des audiences énormes pendant lesquelles ils peuvent faire de la publicité pour leurs produits et leurs services. De plus, les entreprises versent d'importantes sommes pour avoir leurs noms et leurs logos imprimés sur les T-shirts et les chaussures des athlètes ou pour parrainer des championnats, des coupes et des événements spéciaux.

Cette utilisation accrue des médias a contribué à ce que le sport, une activité récréative amateur, devienne la première industrie du loisir. Comme presque toute autre industrie, le sport opère dans un environnement politique, économique et social soumis aux influences extérieures. Cela a pour conséquence que le sport est touché par les tendances majeures de la société.

Sous le feu des projecteurs

Depuis l'abolition des monopoles de télévision nationaux, la course menée par les chaînes de télévision pour diffuser des événements importants s'est intensifiée considérablement et une concurrence sévère est apparue en Europe afin de gagner les droits. Pour une industrie qui a traditionnellement opéré en dehors du cadre des compétences des autorités de concurrence, elle a soudain découvert qu'un grand nombre de ses activités sont désormais sous le feu des projecteurs.

Des organisations privées et publiques injectent des centaines de millions d'euros dans le sport chaque année. Au Royaume-Uni, par exemple, la première diffusion en direct de matches de football de ligues anglaises a été signée en 1983 pour 2,6 millions de livres sterling (3,85 millions d'euros) par an. Le même contrat signé en 2001 valait 533 millions de livres sterling (789,4 millions d'euros), bien que cette fois-ci le télédiffuseur n'était pas une chaîne hertzienne mais une chaîne de télévision par satellite.

Conjointement avec le parrainage, les droits de diffusion pour les événements majeurs peuvent représenter de 65 à 85 % des revenus totaux des événements. Les télédiffuseurs sont conscients que la transmission des événements

sportifs est un réel catalyseur pour persuader les téléspectateurs de regarder leur chaîne et pour les publicitaires de payer pour des espaces publicitaires. Le droit de diffuser des matches de football importants est incontestablement le prix le plus élevé à payer et l'argent dépensé pour garantir leur diffusion a augmenté considérablement. Les droits de diffusion de la Coupe du monde de football de 1990 n'ont pas dépassé les 100 millions d'euros, mais ils se sont montés à plus de 800 millions d'euros pour la Coupe du monde de 2002.

En plus de la télévision, de nombreux clubs de football possèdent aujourd'hui plusieurs autres sources de revenu. Des bénéfices peuvent être réalisés en vendant des joueurs à d'autres clubs, en vendant des tickets et, de plus en plus, en faisant du merchandising bien commercialisé. Certains clubs ont choisi d'aller en bourse et permettent à toute personne ayant les moyens d'engager des capitaux dans leur entreprise. Tandis que de nombreux supporters achètent des parts dans leur club favori, de grandes sociétés de

placement, souvent peu intéressées au sport, ont tendance à acquérir la participation majoritaire et à exercer alors une influence considérable dans le conseil d'administration.

Les règles du jeu

Investir dans le sport est largement considéré comme un phénomène positif, pour autant que l'argent soit distribué équitablement. Tant que les valeurs intrinsèques du jeu ne s'égarent pas dans le processus, les apports de fonds peuvent contribuer au développement du sport à tous les niveaux.

C'est pour cette raison que des questions doivent être soulevées concernant l'application du droit communautaire et des règles de concurrence dans le monde du sport. Bien que l'Union européenne ne possède actuellement aucune compétence spécifique en matière de politique dans le sport, elle doit agir en tant que médiateur pour défendre et faire respecter les principes traditionnels du sport et pour assurer la transparence et la responsabilité.

À la suite de la croissance de l'économie du sport, des milliers de nouveaux emplois ont été créés, soit directement ou indirectement. Au cours des dix dernières années, le nombre d'emplois dans le secteur du sport dans les États membres a augmenté de 50 %, pour atteindre presque 1 million d'emplois. En plus d'un intérêt accru pour le sport, des perspectives de vente toujours plus nombreuses font leur apparition. Par exemple, une des plus grosses sociétés d'articles de sport en Europe emploie aujourd'hui plus de 14 000 personnes dans le monde, avec une majorité en Europe, et a réalisé un chiffre d'affaires net de 6,5 milliards d'euros en 2002.

Le sport, en tant qu'entité économique et important employeur dynamique, s'est modifié au cours des vingt dernières années jusqu'à en être méconnaissable. Tandis que des apports importants d'argent peuvent contribuer à son développement, il est évident que cet argent doit être distribué pour le bien de tous.

Le roi et sa cour



Si on regarde la photo d'un footballeur professionnel et qu'on réfléchit aux forces qui déterminent son milieu, on réalise alors l'étendue de l'activité économique et des opportunités d'emploi que le sport génère aujourd'hui, en particulier au niveau professionnel et, dans une plus faible mesure, au niveau amateur.

1. Cerveau: essentiel pour apprendre les tactiques et les stratégies et pour gérer les aspects psychologiques du sport moderne — la force mentale et la motivation étant deux facteurs essentiels.

2. Corps: exige un entraînement intensif, une préparation physique, des contrôles médicaux et même parfois une opération spécialisée à la suite d'une blessure.

3. Image: le sport moderne apporte la gloire et le prestige à tout instant. Aujourd'hui, le sport dépend des médias pour transmettre des images et des histoires à l'audience la plus large. Les médias spécialisés dans le sport, bénéficiant de ce boom sportif, sont devenus dans certains cas aussi puissants que les médias principaux consacrés aux informations et aux affaires courantes.

Le journal quotidien espagnol *Marca* est un bon exemple; il est consacré exclusivement au sport, en particulier au football, avec un tirage supérieur à 500 000 exemplaires. Ce chiffre s'approche des ventes du premier journal quotidien espagnol *El País*. Quant aux vedettes du sport elles-mêmes, une myriade d'agents, de conseillers, de publicitaires et d'avocats veille à l'image et aux droits de l'image de leurs clients, à leurs activités parallèles (extra sportives) et à leurs intérêts financiers.

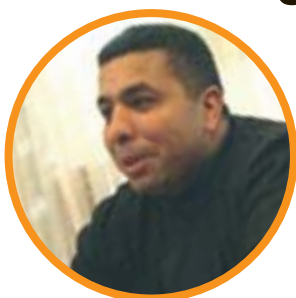
4. Apparence: l'industrie des vêtements de sport prospère. Des empires multinationaux ont été créés autour de marques bien connues, fournissant une large gamme de vêtements et d'accessoires au secteur sportif et non sportif. Cette image sportive n'a jamais été aussi à la mode qu'aujourd'hui.

5. Au niveau local: l'infrastructure et les équipements sportifs constituent un énorme marché pour le secteur de la construction. Le fameux «stade de France» à Saint-Denis, construit pour la Coupe du monde de 1998 en France, a coûté 500 millions d'euros et a fourni entre 1 500 et 3 000 emplois dans le secteur de la construction.

6. Club: tous les clubs professionnels sont structurés de la même manière que les entreprises, avec des directeurs, un management et d'autres membres du personnel. Par exemple, le club de football anglais de Liverpool possède 331 employés permanents et 635 personnes supplémentaires, du personnel de restauration et des hôtes volontaires lors des jours de match pendant la saison. En 2003, son chiffre d'affaires s'est élevé à 102,51 millions de livres sterling (150,82 millions d'euros).

7. Sponsors: le *sponsoring* et le *merchandising* dans le sport sont devenus également plus professionnels, parallèlement à la professionnalisation du sport. Il existe aujourd'hui des agences spécialisées dans la gestion du parrainage dans le sport et des titres universitaires spéciaux pour ceux qui veulent être spécialistes du marketing dans le domaine du sport.

Sport: une activité amusante et accessible à tous



Après une carrière de basket-ball prometteuse abrégée par une blessure, Chico Keksi, 38 ans, né à Bruxelles, s'est reconverti dans l'entraînement, l'arbitrage et même la gestion d'événements. Aujourd'hui, il est le président de Promobasket Promojeunes, une association à but non lucratif située à Bruxelles qui s'occupe principalement des problèmes de l'intégration sociale. Il a travaillé comme expert pour un projet cofinancé par le programme MEDA de l'Union européenne et est partisan de l'idée d'intégration par le sport.

Le Magazine: Vous avez été joueur, manager, formateur, entraîneur principal et même arbitre. Comment expliquez-vous cette polyvalence peu commune?

Chico Keksi: Cela doit venir de ma première expérience avec le basket-ball. Le premier club pour lequel j'ai joué n'avait pas beaucoup d'argent, vraiment pas beaucoup. Il n'y avait pas de formateur, pas d'entraîneur, pas d'officiels, pas de voiture pour les déplacements. Nous devions tout faire tout seuls, en s'échangeant les rôles. Nous devions même partager nos affaires. Par exemple, lorsqu'on jouait à domicile, on portait les T-shirts et les shorts des camarades de clubs d'autres divisions qui venaient de jouer.

Le Magazine: Une situation dont vous vous rappelez et qui vous fait rire lorsque vous êtes devenu entraîneur principal d'une équipe professionnelle...

Chico Keksi: Eh bien, pas vraiment. Il y a aussi des inégalités parmi l'élite dans le sport. L'argent fait une distinction claire entre les équipes de première classe et les perdants qui doivent lutter pour survivre. Je vais vous donner un exemple: comme notre budget n'était pas gros, j'ai dû faire appel à des renforts auprès de divisions inférieures; des jeunes gars qui devaient s'adapter trop

rapidement au rythme de la ligue «pro», qui étaient pressés comme des citrons et qui étaient épuisés après deux ou trois saisons. Comment peut-on concourir dans ces conditions? D'accord, on peut dire qu'il y a des gros poissons et des petits poissons et c'est ça la compétition. Mais il ne faut pas oublier également que les plus gros tournent les règles à leur avantage. Pensez juste aux systèmes de matches de qualification. Outre le fait qu'ils génèrent davantage d'argent, ils signifient également davantage de matches. Plus vous avez de matches, moins il y a de chances pour les plus faibles... Et je préfère ne pas me lancer sur le sujet de comment ils influencent les arbitres. C'est le système qui doit être modifié.

Le Magazine: Votre description pourrait-elle être liée à la professionnalisation du sport? Vous avez vécu ce processus en tant que manager et entraîneur d'équipes de première ligue lorsque le basket-ball est devenu professionnel en Belgique. Quels changements ce développement a-t-il apporté?

Chico Keksi: Des changements aussi bien positifs que négatifs. Du côté positif, la professionnalisation a permis aux sportifs et sportives de consacrer plus de temps à leur sport et d'être raisonnablement bien payés.

En même temps, depuis que l'argent a commencé à couler, le sport a offert davantage de perspectives de carrière prometteuse et plus de personnes ont saisi l'opportunité. Mais le flux d'argent a eu des effets secondaires. On a exigé des sportifs et des sportives d'avoir de meilleurs résultats et plus souvent. Cela signifiait que les candidats qui frappaient à la porte de l'élite étaient plus nombreux. Par conséquent, les carrières professionnelles sont devenues plus courtes et moins sûres. La soif de résultats et de prestige a définitivement changé le visage du sport, parfois au détriment de l'éthique.

Le Magazine: Voulez-vous dire que la professionnalisation a affaibli les valeurs fondamentales du sport — le fair-play, la concurrence et l'égalité des chances?

Chico Keksi: Eh bien, en ce qui concerne l'élite, j'ai bien peur que la réponse soit oui. Ils sourient devant les caméras mais, derrière les coulisses, l'argent et les résultats sont le moteur, en particulier les structures financières et entrepreneuriales sur lesquelles repose l'élite du sport. L'élite procure «faste et glamour» mais ce sont les enfants, à la base de la pyramide, qui détiennent le véritable esprit sportif. Grâce à Promobasket, nous avons organisé de nombreux matches de «street-basket». Certains de ces matches



ont offert des récompenses alléchantes telles que des voyages aux USA. Cependant, il y avait un profond sentiment de fair-play. Vous savez, nous n'avions pas d'arbitre pour ces matches. La maîtrise de soi a donc prédominé et les jeunes participants se sont plutôt bien comportés. Les grandes fédérations jouent avec le feu en ne respectant pas l'esprit sportif. Les jeunes les rejeteront.

Le Magazine: Pensez-vous que l'émergence d'activités sportives moins structurées qui sont plus populaires auprès des jeunes — parfois au détriment d'activités sportives plus traditionnelles — permettrait un retour aux valeurs fondamentales?

Chico Keksi: Je suis heureux d'assister à l'émergence de sports «nouveaux», mais laisser les sports plus «établis» ruiner les valeurs sportives fondamentales n'aidera en rien, j'en suis convaincu. Les fédérations doivent évoluer et j'espère qu'elles en sont capables; j'ai mis plus d'espoir dans l'intégration que dans la désintégration et la marginalité. Mais ce changement doit avoir lieu à de nombreux niveaux différents. La professionnalisation a également un impact à la base de la pyramide. Les clubs amateurs, même dans les catégories des plus jeunes, sont touchés par ce que j'appelle la «maladie des champions».

Les managers, les entraîneurs et même les parents ou les enfants veulent être champions de quelque chose, peu importe la nature de ce «quelque chose». Gagner tend à devenir le principal, et parfois, l'unique objectif. Au niveau le plus bas, c'est parfois plus visible qu'au niveau le plus élevé. Ce genre de mentalité peut détourner l'attention des jeunes du sport organisé. Il ne faut pas oublier que le sport est, surtout au début, un jeu qui devrait être pratiqué pour le plaisir et qui devrait être accessible à tous.

Contact

Chico Keksi
Promobasket Promojeunes
Tél. (32-2) 219 65 48
Fax. (32-2) 219 65 48
Internet: www.promobasket.be

Carton rouge

au racisme



© Media Consulta

Un des grands attributs du sport, c'est qu'il existe pour tout le monde. Des personnes de toutes les cultures, de tous les milieux et de toutes les croyances religieuses jouent ensemble ou rivalisent les uns avec les autres, se respectant mutuellement pour leur talent et leur caractère. Or, même au XXI^e siècle, il y a encore trop de sportifs et de sportives qui sont exposés à un comportement inacceptable simplement en raison de la couleur de leur peau ou à cause de leur nationalité.

Les joueurs et les supporters devraient se sentir en sécurité dans un stade, sans discrimination et sans violence verbale et physique. Dans notre société aujourd'hui multiculturelle, le sport ne peut tolérer le racisme.

C'est dans cet esprit que l'Union européenne travaille avec de nombreuses organisations sportives dans le but de soutenir les initiatives européennes et paneuropéennes contre le racisme. Ceci comprend les initiatives de l'UEFA (Union des associations européennes de football) et de FARE (Football contre le racisme en Europe), le réseau de plus de 70 clubs de football conçu spécialement pour leurs fans ainsi que les organisations des migrants et des minorités ethniques. L'Année européenne de l'éducation par le sport (AEES 2004) est la campagne menée actuellement par la Commission européenne pour promouvoir le sport dans sa dimension sociale. Le sport est un instrument essentiel au développement d'une société plus tolérante et plus ouverte.

Ce n'est pas la première fois que l'Union utilise le sport pour transmettre un message d'amitié, d'unité et de compréhension mutuelle.

L'année 1997, par exemple, a été proclamée l'Année européenne contre le racisme, durant laquelle la Commission européenne et l'UEFA ont organisé un match de football opposant les All-Stars

européennes et africaines. Le match a eu lieu à Lisbonne au Portugal et a été diffusé par de nombreuses chaînes de télévision européennes ainsi que par des télédiffuseurs nationaux dans la plupart des pays d'Afrique.

Avec le soutien de l'UEFA et de ses 52 associations de membres ainsi que de la Commission européenne, FARE continue d'avoir un impact positif sur le problème à travers le continent. En 2002, FARE a aidé l'UEFA à rédiger un plan d'action en 10 points offrant aux associations, aux clubs et aux ligues à l'échelle nationale une série de conseils pratiques afin d'empêcher le racisme dans le sport. L'UEFA a également présenté un plan de soutien de projets antidiscrimination qui ont été mis en place par ses 52 associations de membres nationales. Cela inclut les joueurs et les supporters présentant avant les matches des cartons antiracisme pour démontrer leurs positions.

Cependant, le racisme demeure un sérieux problème, pas seulement dans certains stades de football, mais également au plus profond du tissu social. Conjointement avec l'UEFA et d'autres organisations sportives, la Commission européenne invite les dirigeants sportifs à déployer plus d'énergie dans cette lutte et à présenter une fois pour toutes le carton rouge au racisme.

Pour plus d'informations

sur FARE, voir
<http://www.farenet.org/>

Amersfoort:

utiliser le sport comme moyen de communication



En septembre 2003, le programme «Jeunesse» de l'UE a organisé sa première semaine européenne de la jeunesse qui a abouti aux prix «Jeunesse en action» reconnaissant des projets innovateurs basés sur la jeunesse.

Le projet sportif Deuziem, originaire d'Amersfoort aux Pays-Bas, a été classé dans la catégorie «Initiatives jeunes». Ce projet utilise le sport comme moyen de communication avec les jeunes en difficulté afin de les aider à réintégrer la communauté et les préparer au monde du travail. Il encourage tout spécialement les jeunes filles à s'engager dans différentes activités sportives.

Le projet Deuziem a débuté en 2001, intégrant d'anciens projets locaux dont l'objectif était que les jeunes en difficulté retournent à l'école ou trouvent du travail. Deuziem vise les jeunes défavorisés âgés de 16 à 23 ans qui ont quitté l'école et qui passent leur temps à traîner dans les rues, à avoir des problèmes avec la police, à consommer de la drogue ou à se laisser entraîner dans la petite délinquance.

Kees Grovenstein, un jeune travailleur expérimenté, est allé rencontrer ces jeunes et les a encouragés à faire du sport. Étant lui-même un sportif passionné, il a reconnu que tous les hommes sont égaux dans le sport, ce dernier offrant une plateforme neutre pour se rencontrer, discuter et jouer. Selon lui, «le sport est un excellent moyen pour dialoguer avec ces jeunes. Il leur permet d'apprendre toutes sortes de talents — les compétences sociales, les capacités de communication et l'esprit d'équipe».

À Amersfoort, le conseil local les a autorisés à utiliser une halle sportive dans une zone désaffectée de la ville. À partir de là, le projet Deuziem a débuté en invitant les jeunes à des entraînements de football. Les activités ont ensuite été élargies, comprenant du «street-hockey», du tennis, des excursions en VTT, du «beach-football» ainsi que des cours de fitness et de patinage.

Le projet s'est également adressé aux plus jeunes enfants qui ont désormais leurs propres activités hebdomadaires.

Un des aspects innovateurs du projet Deuziem est d'encourager les jeunes eux-mêmes à prendre l'initiative. «Nous utilisons leurs talents et leur expérience de la rue pour tenter de communiquer et d'établir des contacts avec les gens...» raconte M. Grovenstein.

Le projet est mené par deux professionnels qui comptent sur le soutien et la participation des jeunes pour travailler dans les clubs. À tout moment, entre 6 et 10 jeunes sont responsables des activités et du travail social. Cette responsabilité leur procure la confiance en soi et l'expérience dont ils ont besoin pour retourner plus facilement à l'école, pour reprendre des stages professionnels, voire pour chercher du travail à plein temps.

Contact

Kees Grovenstein

Tél. (31-611) 38 70 56

E-mail: veld42@hetnet.nl or europa@nizw.nl

Internet: www.nizw.nl (The Netherlands Institute for care and welfare — Institut néerlandais des soins et du bien-être)

Autres liens:

Programme «Jeunesse» sur Internet:

http://europa.eu.int/comm/youth/index_en.html

Portail européen de la jeunesse: <http://europa.eu.int/youth/>



Bouge ton corps, muscle ta tête

Le site de l'Année européenne de l'éducation par le sport 2004 contient des informations sur la campagne de l'AEES, un calendrier des manifestations, des rubriques sur les nouveautés et la presse, des informations générales sur le sport, des liens vers les organismes de coordination nationaux de la campagne, des descriptions de projets, etc. Est disponible en 22 langues sur <http://www.eyes-2004.info/>
E-mail: eyes@eyes-2004.info



Le site du sport

Sur le site du sport de la direction générale de l'éducation et de la culture, on trouve des dossiers sur les sujets les plus importants liés au sport, des informations sur la politique communautaire concernant le sport ainsi que des appels de propositions adressés aux initiateurs de projets.

http://europa.eu.int/comm/sport/index_en.html



Le réseau d'information sur l'éducation en Europe

Pour plus d'informations sur les systèmes éducatifs et les politiques en Europe, consultez le site Eurydice et Eurybase sur

http://www.eurydice.org/accueil_menu/fr/frameset_menu.html





L'éducation et la culture en un coup d'œil

Cet encart présente un tour d'horizon des grands dossiers de la direction générale de l'éducation et de la culture, en suivant les dossiers politiques, les programmes et les campagnes actuels, en mettant en évidence un certain nombre de publications disponibles et d'événements.

CONSTITUTION



Accord intervenu

Le 18 juin, les dirigeants de l'UE réunis en Conseil européen ont finalement approuvé le texte d'un traité constitutionnel, ou Constitution européenne. Le document de 265 pages a pour objectif de rationaliser les prises de décision et de clarifier les pouvoirs et les objectifs de l'Union européenne. Il entrera en vigueur après avoir été ratifié par les 25 États membres, un processus qui durera environ deux ans et qui sera soumis à un référendum dans de nombreux États membres.

Une demi-douzaine de compétences de l'UE sont des «compétences exclusives» où les États membres ont accepté d'intervenir uniquement sur habilitation de l'UE et de ne pas légiférer au niveau national. Cela demeure inchangé. Certaines compétences sont des «compétences partagées» auxquelles la Constitution ajoute trois nouveaux domaines (cohésion territoriale, énergie et espace). Trois domaines sont également ajoutés aux «actions de complément, de coordination ou d'appui» de l'UE: le tourisme, le sport et la coopération administrative.

L'introduction du sport fournirait une nouvelle base juridique importante pour le développement de nouvelles initiatives telles que l'actuelle Année européenne de l'éducation par le sport. Il est stipulé dans le texte que «l'Union contribue à la promotion des enjeux européens du sport, tout en tenant compte de ses spécificités, de ses structures fondées sur le volontariat ainsi que de sa fonction sociale et éducative», et que l'action communautaire vise à «développer la dimension

européenne du sport, en promouvant l'équité et l'ouverture des compétitions sportives et la coopération entre les organismes responsables du sport ainsi qu'en protégeant l'intégrité physique et morale des sportifs, notamment des jeunes sportifs».

L'éducation, la formation, la jeunesse et le sport — responsabilités clés de la direction générale de l'éducation et de la culture — sont tous regroupés à la section 4 de la Constitution. C'est pourquoi la jeunesse devient également un domaine entièrement reconnu pour une action de soutien communautaire qui viserait à «favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs et à encourager la participation des jeunes à la vie démocratique en Europe».

En ce qui concerne la culture, c'est un des nombreux domaines dans lesquels les décisions de l'UE seraient prises à la majorité qualifiée, exigeant une majorité de 55 % des États membres et représentant une majorité de 65 % de la population de l'Union européenne. Désigné pour améliorer les prises de décision au sein de l'UE, ce mouvement vers davantage de décisions à la majorité qualifiée est une des principales caractéristiques de la Constitution. Les accords commerciaux internationaux des biens et des services culturels, cependant, exigeraient toujours l'unanimité.

La commissaire Viviane Reding a accueilli chaleureusement les clauses de la Constitution. Le rôle des politiques de l'éducation et de la culture menées par la direction générale de l'éducation et de la culture a été, selon Viviane Reding «reconnu et développé» et «l'importance de l'action communautaire dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la politique de l'audiovisuel et de la culture, de la jeunesse et du sport ne fait plus aucun doute».

ÉDUCATION/FORMATION

Le futur Europass

Le 27 mai, le Conseil de ministres est parvenu à un accord politique sur un projet de décision du Conseil établissant «l'Europass», un portfolio unique rassemblant un CV européen standard et d'autres documents reflétant les compétences et les qualifications personnelles en vue de faciliter la mobilité des travailleurs et des formateurs en Europe.

Charte universitaire Erasmus pour 65 universités participantes turques

Après que la Commission et les autorités turques aient signé, le 15 avril 2004, le protocole d'accord établissant la participation de la Turquie aux programmes Socrates, Leonardo da Vinci et «Jeunesse», de réels progrès ont été fait afin d'améliorer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur turcs et les établissements d'autres États membres. 65 établissements d'enseignement supérieur turcs sur 73 se sont vu accorder une charte universitaire Erasmus en mai dernier.

Cette charte permet aux étudiants et au personnel enseignant des universités turques de participer au programme de mobilité Erasmus et de déposer leur candidature pour des projets transnationaux centralisés tels que des projets de développement de programmes d'enseignement, des programmes intensifs et des réseaux thématiques Erasmus à partir de l'année académique 2004/2005.

Une liste d'institutions turques de l'enseignement supérieur qui ont reçu la charte universitaire Erasmus (EUC) est désormais disponible sur le site internet suivant:
http://www3.socleoyouth.be/static/en/overview/euc_bulletin.htm



L'UE à l'autre bout de la planète

Un premier programme pilote de coopération UE - Nouvelle-Zélande dans l'enseignement supérieur a été lancé, parallèlement à un programme UE-Australie; il a été désigné pour établir une coopération institutionnelle au niveau universitaire (Masters) en mettant l'accent sur le développement de programmes d'enseignement internationaux et sur la mobilité des étudiants. Entre 48 et 90 étudiants de l'UE participeront à ce programme, en passant une année académique dans une institution en Australie ou en Nouvelle-Zélande. La durée de leurs études à l'étranger sera entièrement reconnue par leurs universités dans le pays où ils résident. Un budget de 600 000 euros visera à favoriser la compréhension mutuelle, les connaissances linguistiques, culturelles et institutionnelles afin de faire face aux défis de l'économie mondiale fondée sur la connaissance.

Liens:

http://europa.eu.int/comm/education/programmes/calls/australia/australia_en.html
http://europa.eu.int/comm/education/programmes/calls/newzealand/newzealand_en.html

Rapports UE-Fédération de Russie prolongés

À la suite de l'extension de «l'Accord de partenariat et de coopération» (APC) entre l'UE et la Fédération de Russie, les deux pays se sont réunis le 21 mai pour une rencontre au sommet à Moscou. Le sommet demanda le renforcement des rapports UE-Fédération de Russie par la création de quatre «espaces communs»: un espace économique commun (en particulier dans les domaines de l'environnement et de l'énergie); un espace de liberté, de sécurité et de justice; un espace de coopération dans le domaine de la sécurité extérieure et un espace de recherche et d'éducation, y compris la culture.

JEUNESSE



Portail ouvert à la jeunesse européenne

Le portail européen de la jeunesse — un nouvel outil internet pour 75 millions de jeunes gens en Europe — a été lancé sur le serveur Europa (<http://europa.eu.int/youth>). Il contient des informations sur les 25 États membres, permettant un accès rapide et aisé à des informations utiles ayant trait à la jeunesse. Les liens incluent également des informations détaillées nationales, régionales et locales qui sont présentées dans des rubriques telles que «Éducation», «Emploi», «Volontariat et échanges», «Vos droits», «Portails pour les jeunes», «Voyager

en Europe» et «Informations sur l'Europe». De plus, le public peut apporter sa contribution, participer à des forums de discussion et poser des questions aux experts de l'information dans son propre pays.

Le portail, conçu par et pour les jeunes à la suite du Livre blanc de la Commission européenne intitulé «Un nouvel élan pour la jeunesse européenne» présenté en 2001, a été lancé le 26 mai par les commissaires Viviane Reding et Dalia Grybauskaitė. Immédiatement après le lancement officiel, des jeunes gens de toute l'Europe ont été invités à prendre part à une discussion en direct sur l'internet dans leur propre langue, avec sur place les deux commissaires pour répondre à des questions sur des thèmes tels que l'élargissement, les valeurs européennes, la mobilité et la culture.

Adoption de résolutions sur l'inclusion sociale

Le 28 mai, le Conseil a adopté une résolution sur l'inclusion sociale des jeunes. Dans cette résolution, les ministres de la jeunesse recommandent de donner la priorité aux jeunes menacés par la pauvreté et l'exclusion sociale par la mise en place de la méthode ouverte de coordination relative à la pauvreté et à l'exclusion sociale et par le développement d'initiatives dans le cadre du programme d'action communautaire sur l'exclusion sociale. Les ministres de la jeunesse ont également adopté une liste de mesures non exhaustives se rapportant à différents aspects de la vie des jeunes désavantagés comme par exemple la reconnaissance et la validation d'une éducation non formelle et informelle, des programmes d'activités et de services pour les jeunes, une meilleure participation et information, le logement, la santé, la prévention contre la criminalité et la violence, etc.

Pour les textes complets, voir:

http://europa.eu.int/comm/youth/whitepaper/post-launch/post_en_1_en.html#cm

Adoption de la déclaration sur le racisme et l'intolérance

Le 28 mai, le Conseil a adopté une déclaration sur le racisme et l'intolérance en ce qui concerne les jeunes. Dans cette déclaration, les ministres se sont mis d'accord sur un plan d'action pour lutter contre la discrimination, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et les phénomènes liés, dans le domaine de la jeunesse. Dans le cadre de ce plan d'action — une priorité dans le domaine de la jeunesse en 2005 —, il est prévu de concentrer la campagne de sensibilisation de la Commission sur les jeunes et d'organiser une conférence complémentaire à la conférence de la jeunesse pour la tolérance et la démocratie qui a eu lieu à Berlin en 2001. La lutte contre la discrimination sera également une priorité du programme «Jeunesse».

Pour les textes complets, voir:

http://europa.eu.int/comm/youth/whitepaper/post-launch/post_en_1_en.html#cm



MEDIA

Prix «Nouveaux talents MEDIA de l'UE» attribué à «Better things»

Le 18 mai, la commissaire Viviane Reding a décerné le prix «Nouveaux talents MEDIA de l'UE» au jeune auteur britannique Duane Hopkins pour son scénario intitulé «Better things» lors du festival international du film à Cannes en point d'orgue de la Journée du cinéma européen. Le prix exprime la réussite d'un scénariste âgé de moins de 35 ans qui a bénéficié d'une formation dans le cadre du projet de formation MEDIA; il encourage également les jeunes professionnels à adopter, pour leur projet, des stratégies basées sur la phase de préproduction.

Le programme MEDIA, qui se déroulera jusqu'au 31 décembre 2006, apporte un soutien aux stades antérieur et postérieur à la production. MEDIA cofinance des initiatives de formation pour les professionnels de l'industrie de l'audiovisuel, le développement de projets de production (films, téléfilms, documentaires, animation et multimédias) ainsi que la distribution et la promotion de travaux audiovisuels européens.

SPORT

Arrivée de la flamme olympique à Bruxelles

Un spectacle comprenant des démonstrations sportives et musicales célébrait le 22 juin l'étape bruxelloise du tour du monde de la flamme olympique à travers les 5 continents.

La flamme, qui a brûlé pour la première fois en 1928 aux Jeux olympiques d'Amsterdam et qui est rallumée tous les deux ans sur l'ancien site d'Olympie, approche la fin de son voyage, terminant sa course lors de son apparition à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'Athènes 2004 le 13 août.

Le relais de la torche, auquel des célébrités sportives belges et deux élèves de l'école européenne ont participé, transmet les valeurs de participation, d'unité et de paix partagées par l'AEES 2004. Le groupe B 3 a chanté son tube «Move your body», la chanson officielle de l'AEES pendant que d'autres festivités avaient lieu dans la ville.





© Europa Nostra

Joyaux culturels honorés

Pour la deuxième année consécutive, l'Union européenne et Europa Nostra — fédération paneuropéenne du patrimoine — ont révélé les gagnants du prix du patrimoine culturel lors d'une cérémonie à Munich.

Le président d'Europa Nostra, S.A.R le prince consort du Danemark et M. Nikolaus van der Pas, directeur général de l'éducation et de la culture à la Commission européenne, ont décerné les prix à 41 lauréats de 18 pays, notamment les six prix d'un montant de 10 000 euros qui ont été décernés à des projets de Klampenborg (Danemark), Newcastle-upon-Tyne (Royaume-Uni), Dresde (Allemagne), Naxos (Grèce), Rincón de Ademuz (Espagne) et Ploiesti (Roumanie).

Ce projet de prix européen du patrimoine culturel a été lancé en 2002 par la Commission européenne, comme partie intégrante de la mise en place du programme «Culture 2000» de l'UE. Europa Nostra a été sélectionnée pour gérer ce projet en raison de sa longue expérience — au niveau européen — dans la reconnaissance publique de l'excellence, qu'il s'agisse d'initiatives individuelles ou collectives dans le domaine du patrimoine. Le projet vise à promouvoir des normes de qualité élevées concernant les pratiques de conservation et à encourager les échanges dans le domaine du patrimoine.

Futures capitales européennes de la culture

Le 28 mai, le Conseil des ministres a nommé Luxembourg et Sibiu (Roumanie) capitales de la culture pour 2007 tout comme Liverpool (Royaume-Uni) et Stavanger (Norvège) pour 2008. Il est également parvenu à un accord politique concernant un projet de décision du Parlement européen et du Conseil européen permettant aux nouveaux États membres de participer à l'événement à partir de 2009.

Appel à propositions 2005

Un nouvel appel à propositions, «Soutien à des actions de jumelage de villes encourageant une citoyenneté active européenne», pour 2005 sera publié sur l'internet avec tous les documents y afférents (Guide de l'utilisateur 2005, formulaires de demande et annexes) à l'automne 2004.

http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/towntwin/call_fr.html



PUBLICATIONS

Assistanats linguistiques Comenius

Guide de bonnes pratiques à l'intention des écoles d'accueil et des assistants en langues. Comenius, qui traite de l'enseignement scolaire, fait partie du programme Socrates et se déroule jusqu'au 31 décembre 2006. Disponible en anglais, en français et en allemand.

http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/publ/educ-form_fr.html#assist-ling



Technologie de l'information et de la communication dans les écoles en Europe

Cette édition 2004, publiée par le réseau d'information Eurydice sur l'éducation en Europe, contient des données empiriques obtenues dans les sondages internationaux PISA et PIRLS. Disponible en anglais, en français et en allemand.

http://www.eurydice.org/accueil_menu/fr/frameset_menu.html



Dialogue interculturel

Série Leonardo da Vinci: Bonnes pratiques n° 8
Disponible en anglais, en français, en allemand, en italien et en espagnol.

http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/publ/educ-form_fr.html#leo8



Guide des programmes et actions

Nouvelle édition 2003 disponible en anglais, en français et en allemand.
Ce guide vise à aider ceux qui souhaitent monter des projets à dimension européenne et qui aimeraient savoir s'ils peuvent compter sur un soutien communautaire.

http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/publ/ts-themes_fr.html#Guide



→ Foires et expositions

En collaboration avec les agences nationales chargées de la mise en place de ses programmes, la direction générale de l'éducation et de la culture tiendra un stand aux foires et aux expositions suivantes.



QUOI?	OÙ?	QUAND?	POUR PLUS D'INFOS
International Fair of Malta ★	Naxxar (MT)	Du 29 juin au 11 juillet 2004	www.tradefairsmalta.com
16th EAIE Conference and Exhibition	Turin (IT)	Du 15 au 18 septembre 2004	www.eaie.nl
Studentska Arena ★	Ljubljana (SI)	Du 14 au 16 octobre 2004	www.skis-zveza.si3

→ Pour plus d'informations

Visitez

Visitez le site internet de la direction générale de l'éducation et de la culture: http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/index_fr.htm

Contact

Direction générale de l'éducation et de la culture, unité «Communication»
VM-18 02/17
B-1049 Bruxelles
E-mail: eac-info@cec.eu.int

Contact

Abonnez-vous à la lettre d'information électronique sur:
<http://europa.eu.int/comm/coreservices/mailling/index.cfm?serviceid=1756>

Abonnez-vous

Abonnez-vous au Magazine

Le Magazine fournit un tour d'horizon périodique des dossiers de l'éducation et de la culture en Europe par des articles et des reportages détaillés sur les politiques de l'UE dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, de la politique de l'audiovisuel, de la culture, des langues, du sport et de la société civile. Il est disponible en allemand, en anglais, en espagnol, en français et en italien.

Pour vous abonner, voir:

http://www.europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/mag/index_fr.html

Vous voulez obtenir davantage d'exemplaires du Magazine? Commandez-les auprès de eac-info@cec.eu.int